



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le **17 OCT. 2022**

Nos références : MEFI-D22-04462

Monsieur le Directeur général,

Les technologies numériques s'avèrent centrales pour la compétitivité de notre économie et notre autonomie stratégique. En effet, ces technologies diffusantes irriguent largement la plupart des secteurs économiques en agissant comme des catalyseurs pour les innovations de demain.

La France est forte de nombreuses entreprises positionnées sur des secteurs clés du numérique. Elle dispose aussi d'universités et d'écoles d'ingénieurs de qualité pour former les talents de demain et d'organismes de recherche d'excellence.

Néanmoins, force est de constater que le secteur français du numérique souffre aujourd'hui encore d'une faible cohésion d'ensemble. Or, au vu de l'investissement massif de l'État dans le numérique, à la fois au travers de plans d'investissement comme France 2030 mais aussi de l'achat public et des nombreux enjeux auxquels est confronté le secteur, il nous semble indispensable que l'écosystème puisse se fédérer pour définir et porter des positions communes auprès des pouvoirs publics.

À ce titre, nous salvons le rôle qu'a su jouer le comité stratégique de filière (CSF) « Industries de sécurité » pour constituer une enceinte de dialogue à la fois sur les sujets liés au cloud et à la cyber-sécurité. Néanmoins, face à l'ampleur prise par les enjeux liés aux technologies numériques et notamment certaines dont la maîtrise est indispensable aux innovations d'aujourd'hui et de demain, il semble nécessaire de créer un espace de dialogue traitant spécifiquement de ce sujet. C'est pourquoi, nous souhaitons la mise en place d'un nouveau CSF « Numérique de confiance » dédié aux technologies critiques qui sous-tendent le numérique de demain et qui traitera non seulement des enjeux du cloud, mais aussi de l'intelligence artificielle et des technologies immersives, sujets non traités actuellement au sein du Conseil national de l'industrie (CNI).

Ainsi, nous souhaitons vous confier une mission de préfiguration concernant la mise en place d'un tel CSF. Cette mission visera à préciser le périmètre du futur comité stratégique de filière, les

1/4

Monsieur Michel PAULIN  
Directeur général  
OVH Groupe  
2 rue Kellermann  
59100 Roubaix

139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

enjeux communs auxquels sont confrontés les différents secteurs composant la filière et les possibles projets communs qui pourraient constituer un contrat de filière.

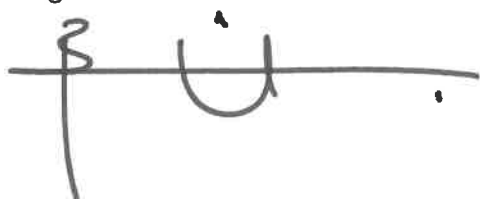
Dans le cadre de cette mission, il nous semble particulièrement important que vous vous penchiez sur les liens de ce futur CSF avec les autres comités de filière du CNI et notamment celui « Industries de sécurité », qui continuera d'œuvrer sur les sujets technologiques liés à la sécurité et en particulier sur la sécurisation des Jeux olympiques de Paris 2024. Ainsi, le sujet de la cyber-sécurité sera crucial. S'il continue à relever du comité stratégique de filière « Industrie de sécurité » à titre principal, le CSF « Numérique de confiance » pourra, au besoin, travailler sur les enjeux cyber propres aux secteurs technologiques dont il a la charge. Aussi, les liens avec le CSF « Solutions pour l'industrie du futur », dont certains projets sont centrés autour de l'utilisation des technologies numériques au service de l'industrie, devront être identifiés afin que les travaux de ces deux comités stratégiques de filière soient complémentaires.

Ainsi, nous souhaitons que votre mission vous mène à faire des propositions de gouvernance et de mode de travail pour engager la feuille de route que vous aurez commencé à définir avec l'ensemble des parties prenantes que vous rencontrerez. La gouvernance du CSF devra être, à l'image des autres comités stratégiques de filière, resserrée autour de chefs d'entreprise dynamiques et volontaires pour mener à bien les projets structurants de la filière. La capacité de cette structure à fédérer largement au sein de l'écosystème nous semble clé pour la réussite du projet. En outre, il est utile que votre mission prenne en compte les travaux déjà engagés par ailleurs sur le sujet du logiciel et des communs, notamment la mission sur les infrastructures logicielles critiques pour la souveraineté française et européenne confiée à M. Bruno Sportisse. En effet, les acteurs du CSF pourront participer à alimenter la mission dans ses réflexions visant à établir une liste d'infrastructures logicielles critiques et à déterminer les voies et moyens pour soutenir leur mise en place et assurer leur pérennité.

Vous trouverez en annexe une liste non-exhaustive d'entités qu'il nous semble nécessaire de consulter dans le cadre de cette mission (annexe 1), ainsi qu'une liste de sujets qui devront être traités par la feuille de route que vous proposerez pour le CSF (annexe 2). Nous vous encourageons à élargir le champ de la consultation à toute personne ou entité que vous jugeriez utile. La gouvernance du futur comité stratégique de filière devant être resserrée tout en étant représentative de la diversité du secteur numérique, il faudra préciser à vos interlocuteurs que le fait d'être consultés dans le cadre de la mission n'ouvre pas droit, le cas échéant, à participer à la gouvernance du CSF.

Nous souhaitons disposer de vos propositions dans un délai de 6 mois et d'un rapport intermédiaire dans un délai de 3 mois. Afin de mener à bien votre mission, vous pourrez compter sur le soutien des équipes de la direction générale des Entreprises qui vous assisteront au mieux dans votre tâche.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de notre considération distinguée.



**Bruno LE MAIRE**  
Ministre de l'Économie, des Finances  
et de la Souveraineté industrielle  
et numérique



**Jean-Noël BARROT**  
ministre délégué chargé de la  
Transition numérique et des  
Télécommunications